



## Région Centre

Le Président

Nos réf. : PR/AF-CCh/12-361

Monsieur François BREDON  
Président de Saint Prest Gasville/Oisème Environnement  
18 les Hauts du Château  
28300 SAINT PREST

Orléans, le 26 octobre 2012

Monsieur le Président,

Par lettre du 17 octobre vous avez bien voulu appeler mon attention sur le projet de mise en concession autoroutière de l'A 154.


Comme vous le savez, les dernières lois de décentralisation ne confient aux Régions aucune responsabilité s'agissant des infrastructures routières, lesquelles sont déléguées aux Départements ou à l'Etat, en fonction de leur classification.

Pour sa part, la région Centre continue d'être autorité organisatrice en matière de transports, pour cela nous menons à l'échelle du département d'Eure et Loir un plan de travaux ambitieux pour rouvrir aux voyageurs la ligne de trains désaffectée entre Chartres et Orléans.

Les travaux sont actuellement en cours et pour l'année 2013, ce sont près de 14 millions qui seront engagés par la seule collectivité régionale sur ce beau projet.

Pour ce qui concerne la participation financière de la Région au projet de concession autoroutière A 154, je vous confirme que le Conseil régional n'interviendra pas financièrement dans ce dossier, comme c'est la règle depuis plusieurs années pour tout projet autoroutier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



François BONNEAU

Copie : Mme MIALOT  
Mme RENDA  
M. LAANAYA